



RAPPORT ANNUEL

2015-2016



ASSOCIATION
DES FIRMES DE
GÉNIE-CONSEIL
QUÉBEC

SOMMAIRE

RAPPORT
ANNUUEL
2015-2016



- 3** L'ASSOCIATION
- 4** LISTE DES MEMBRES
- 5** CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 6** MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL
- 7** RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
- 9** RAPPORT DES COMITÉS
- 13** ÉVÉNEMENTS
- 16** RAPPORT FINANCIER
- 27** PUBLICATIONS
- 28** ÉQUIPE DE LA PERMANENCE

L'ASSOCIATION

RAPPORT
ANNUUEL
2015-2016

Fondée en 1974, l'Association des firmes de génie-conseil – Québec (AFG) regroupe des firmes de toutes les tailles, présentes dans toutes les régions du Québec et qui emploient la majorité de la main-d'œuvre dans le secteur du génie-conseil. Ces firmes multidisciplinaires ou spécialisées offrent une gamme variée de services professionnels à des clients publics et privés dans de nombreux domaines.

MISSION

Promouvoir la contribution de l'industrie du génie-conseil au bien-être de la collectivité québécoise, et veiller à ses intérêts professionnels auprès des instances gouvernementales et des donneurs d'ouvrage publics et privés.

VISION

Le génie-conseil : partenaire du développement socioéconomique durable du Québec

VALEURS

- Éthique, intégrité et conformité
- Qualité des services
- Compétence



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- 1 Mobiliser l'ensemble des firmes de génie-conseil autour des valeurs de qualité et d'intégrité
- 2 Faire connaître la valeur ajoutée du génie-conseil dans le développement socioéconomique du Québec
- 3 Négocier de saines conditions d'exercice de la profession pour améliorer l'offre de service

LISTE DES MEMBRES AU 31 MARS 2016

AECOM	Exp	MLC Associés
Aedifica Consultants	Géophysique GPR International	Norda Stelo
Arup Canada	Golder Associés	Pluritec
AXOR Experts-Conseils	Groupe MMM Limitée	Quadrivium conseil
BBA	Groupe-conseil TDA	RD Énergie
Beaudoin, Hurens	HBGC ingénieurs	S.P.N. Consultants
Blondin Fortin & Associés	IGF axiom	SDK et associés
Bouthillette Parizeau	Induktion Groupe Conseil	SNC-Lavalin
Bureau d'études spécialisées	Infrastructel	Stantec
CBA Experts-Conseils	Johnston-Vermette Groupe Conseil	TDR Experts-Conseils Associés
CIMA+	Le Groupe Conseil T.T. Katz	Tetra Tech
Concept Naval Experts Maritimes	Le Groupe Génitique	WSP
Construction et Expertise PG	Le Groupe-Conseil Génipur	
Englobe corp.	Maninge groupe-conseil	

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT
ANNUEL
2015-2016

COMITÉ EXÉCUTIF

PRÉSIDENT DU CONSEIL

Monsieur Robert Landry, ing., M.B.A.

Vice-président principal
Ingénierie des infrastructures – Est du Canada
SNC-Lavalin

TRÉSORIER

Monsieur Pierre Nader, ing., M.Eng., MBA

Président
SPN Consultants inc.

PRÉSIDENT EX-OFFICIO

Monsieur Claude Décary, ing.

Président-directeur général
Bouthillette Parizeau inc.

ADMINISTRATEURS

Madame Véronique Barry, ing.

Ingénieure – Ouvrages d'art
CIMA+

Marc Couture, ing., M.A., MBA

Président, Division Infrastructures et Bâtiment
Tetra Tech

Madame Isabelle Jodoin, ing.

Vice-présidente principale, Québec
Stantec

Monsieur Denis Léonard, ing.

Vice-Président, Développement et grand projets
Division Transport Québec et International
Groupe MMM Limitée

Maître Patrice Morin

Associé
Borden Ladner Gervais

Monsieur Marc Tremblay, ing.

Vice-président principal, Québec
WSP Canada Inc.

DÉLÉGUÉS À L'ASSOCIATION DES FIRMES D'INGÉNIEURS-CONSEILS | CANADA (AFIC)

Monsieur Simon Davidson, ing. / P. Eng.

Directeur général
Servicad

Monsieur Martin Héту, ing., D.E.S.S.

Vice-président, Transport, Québec
WSP



LAURÉAT GRANDS PRIX 2016 – ENVIRONNEMENT
TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT À LA STATION FOX-E AU NUNAVUT

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

RAPPORT
ANNUEL
2015-2016



ROBERT LANDRY, ing., M.B.A.
PRÉSIDENT DU CONSEIL

Après le repositionnement réalisé en 2014-2015, l'Association a poursuivi sur sa lancée en investissant des efforts importants afin de mobiliser les firmes de génie-conseil et d'améliorer sa gouvernance.

Au niveau du membership, le redressement est impressionnant : pas moins de 10 nouveaux membres ont adhéré à la « nouvelle AFG » au cours de

la dernière année. Ces firmes ont bénéficié d'une procédure d'adhésion plus simple, entre autres avec l'abolition de l'obligation d'obtenir des références.

Autre changement : l'Association a exigé que chacune des nouvelles firmes membres dépose lors de l'adhésion son propre code d'éthique, en vertu de l'application des *Lignes directrices de l'AFG en matière d'éthique*. Certains nouveaux membres qui n'avaient pas encore de code d'éthique ont eu recours à des documents de référence fournis par l'AFG. Dorénavant, l'exigence de posséder un code d'éthique ou de conduite en vigueur est validée annuellement auprès de toutes les firmes membres.

Au chapitre de la gouvernance, nous avons accueilli cette année au sein du conseil d'administration le premier administrateur externe de l'histoire de l'Association, en la personne de Patrice Morin. La contribution d'un administrateur externe a non seulement permis de renforcer notre gouvernance, mais également d'apporter un point de vue différent lors des discussions sur divers sujets. Comme les règlements de l'AFG prévoient que deux sièges sont réservés à des administrateurs externes, nous visons d'en recruter un deuxième prochainement.

De plus, dès la première réunion de l'année, les administrateurs ont signé un nouveau code d'éthique. Les règles de ce code d'éthique servent de guide pour les administrateurs et offrent un cadre rigoureux de gestion des enjeux éthiques

touchant le conseil d'administration, répondant ainsi aux attentes des membres et des partenaires de l'AFG.

Finalement, nous avons réalisé une révision en profondeur des règlements généraux de l'Association. Des modifications importantes ont été proposées pour adoption par l'assemblée des membres. Ces changements visent, d'une part, à mieux refléter la réalité actuelle de l'AFG, et d'autre part à mieux structurer certaines procédures touchant la gouvernance.

Tout le chemin parcouru par l'AFG au cours de la dernière année, autant au niveau du membership et de la gouvernance que dans les nombreux dossiers de promotion et de représentation, dont vous pourrez prendre connaissance dans le rapport d'activité, est en grande partie le résultat du travail remarquable de notre président-directeur général, André Rainville et de son équipe. Ce dernier a nettement surpassé les attentes du conseil pour sa première année en poste. Sa détermination et sa passion pour notre cause ont permis la progression de notre plan stratégique et un rétablissement de notre crédibilité et de notre image.

En terminant, je souhaite remercier de leur confiance tous les membres du conseil d'administration, de même que le président-directeur général ainsi que tous les membres qui ont soutenu les activités de l'AFG d'une façon ou d'une autre. Dès votre adhésion, vous avez tous une part de mérite dans les succès de l'Association et dans les résultats de ses représentations pour faire connaître la valeur ajoutée du génie-conseil dans le développement socioéconomique du Québec et négocier de saines conditions d'exercice de la profession. Merci à tous et continuez à soutenir les activités de votre association.

Robert Landry, ing., M.B.A.
Président du conseil

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PRÉSIDENT- DIRECTEUR GÉNÉRAL

RAPPORT
ANNUEL
2015-2016



ANDRÉ RAINVILLE, ing.
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Dès mon arrivée en poste, au mois de mai 2015, j'ai rapidement constaté l'implication et les efforts du conseil d'administration et des comités permanents à la fois pour repositionner l'Association et pour mener plusieurs dossiers d'envergure. Sur cette lancée, j'ai rapidement entrepris de faire avancer le plan stratégique 2014-2017 en fonction des trois grandes orientations de l'Association.

Mobiliser l'ensemble des firmes de génie-conseil autour des valeurs de qualité et d'intégrité

Dans l'optique de mobiliser l'ensemble des acteurs de notre industrie, j'ai réalisé une tournée des firmes de génie-conseil. En cours d'année, j'ai rencontré les dirigeants de plus d'une cinquantaine de firmes membres et non-membres. Ces rencontres m'ont permis de faire connaître le plan stratégique et les objectifs de l'AFG, et m'ont aussi aidé à comprendre les attentes et les enjeux de l'industrie dans différents domaines. L'augmentation significative du membership nous permet d'être mieux outillés pour réaliser les deux autres volets de notre plan stratégique.

Faire connaître la valeur ajoutée du génie-conseil dans le développement socioéconomique

En début d'année 2015-2016, l'AFG a demandé une cotisation spéciale à tous ses membres afin de repositionner l'Association et de lui permettre de jouer son rôle dans la promotion du génie-conseil québécois. Entre autres, avec la nomination d'un pdg, l'AFG a retrouvé sa capacité d'intervenir dans l'espace public.

À l'automne, j'ai réalisé une tournée éditoriale afin de renouer le contact avec les médias. Les retombées ont

été très intéressantes et ont été complétées par plusieurs entrevues accordées en cours d'année.

De plus, nous avons pris soin de préparer notre réponse aux recommandations de la *Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction*. L'AFG a appuyé plusieurs des mesures proposées et continue de suivre de très près les suites données à ce rapport par le gouvernement.

Afin de contribuer à rétablir la confiance, l'AFG a aussi soutenu la mise sur pied du *Programme de remboursement volontaire (PRV)*, lancé en novembre. L'AFG a émis des commentaires sur son fonctionnement pour en favoriser le succès, en plus d'organiser un événement d'information avec l'administrateur responsable du programme.

En novembre dernier, l'AFG a lancé le blogue **Perspective** dans le but de faire connaître les enjeux, les positions et les réalisations du génie-conseil. Le blogue a été alimenté sur une base régulière au fil des semaines, avec des billets sur différents sujets d'intérêt touchant l'AFG, les affaires publiques, les succès du génie-conseil, les meilleures pratiques et la relève.

Parallèle 40

Dans un même ordre d'idées, je tiens à souligner l'excellent travail réalisé par le *Forum des jeunes professionnels* dans la réalisation du projet **Parallèle 40**. Ce projet a clairement contribué à rehausser la notoriété et l'image du génie-conseil en créant des liens avec la collectivité et en obtenant une couverture médiatique des plus positives.

Finalement, j'ai eu l'occasion de participer à plusieurs événements présentés par des partenaires du génie-conseil, permettant ainsi de développer notre réseau. À l'automne, j'ai aussi donné une conférence en marge de l'assemblée générale annuelle de l'Association de la gestion de la chaîne d'approvisionnement Québec, et l'AFG a coordonné deux conférences sur le génie-conseil dans des universités.

Négocier de saines conditions d'exercice de la profession pour améliorer l'offre de service

Le rétablissement de la confiance avec les donneurs d'ouvrage constitue un enjeu majeur. Des efforts importants ont été investis par l'AFG afin d'améliorer les relations et de favoriser de saines conditions d'exercice pour les firmes de génie-conseil.

Conseil du trésor

En janvier dernier, le Conseil du trésor a convoqué la première rencontre depuis 2011 du *Forum d'échanges sur les contrats des organismes publics dans le domaine de la construction*, une relance pour laquelle l'AFG avait fait des représentations. L'AFG continuera de faire des représentations pour que le gouvernement entreprenne la mise à jour du décret 1235-87 et des tarifs pour les services d'ingénierie.

Société québécoise des infrastructures (SQI)

Des commentaires de l'AFG sur de nouveaux documents contractuels de la SQI ont permis d'apporter plusieurs améliorations aux documents initiaux. De plus, la collaboration a permis la mise à jour du *Guide d'application du barème des honoraires pour contrats de services professionnels du gouvernement du Québec (1235-87) appliqué au domaine du bâtiment*, qui a été publié ce printemps. Ce guide vise à faciliter l'interprétation du décret 1235-87.

Hydro-Québec

En plus de rencontres tenues avec la haute direction d'Hydro-Québec, l'AFG a collaboré avec la direction de l'approvisionnement de la société d'État afin de revoir certaines dispositions de l'entente sur la tarification des services d'ingénierie à Hydro-Québec (entente AFG-HQ). Les discussions doivent se poursuivre dans les prochains mois.

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

Dès le début de l'année, une série de rencontres a été amorcée pour aborder des enjeux prioritaires et les discussions se poursuivent sur plusieurs dossiers. De plus, en février dernier, une délégation de l'AFG a participé à une table d'échanges, une nouvelle formule de rencontres qui permet notamment de discuter des problèmes et pistes de solutions entourant la gestion et la réalisation des projets.

Ville de Montréal

L'AFG a participé en cours d'année à une consultation sur les devis pour les appels d'offres d'exécution de travaux. Les objectifs étaient d'uniformiser les documents et les processus utilisés par les différentes unités administratives. Le travail de l'AFG a permis de présenter une quinzaine de propositions d'amélioration aux responsables du dossier à

la Ville de Montréal. L'objectif est de procéder au même type de démarche pour les services professionnels.

Clauses contractuelles

Le Comité Affaires juridiques a poursuivi son travail sur les clauses excessives et potentiellement abusives, visant à recenser ces clauses et à proposer des alternatives. En parallèle, l'AFG a mené des interventions ciblées afin de faire modifier des processus ou des clauses d'appels d'offres non conformes ou jugés déraisonnables.

Relance de comités

L'exercice 2015-2016 a été marqué par la relance de deux comités permanents qui étaient inactifs : Bâtiment et Municipal. Ces deux comités ont un rôle essentiel à jouer et je remercie tous ceux qui ont contribué à cette relance.

Mémoires

L'AFG a déposé deux mémoires sur le projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada, auprès de de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Équipe de la permanence

Après le départ de notre coordonnatrice aux événements l'été dernier, nous avons entamé un processus d'embauche qui nous a finalement amenés à réintégrer dans l'équipe Florène Kakunze, de retour sur le marché du travail après un congé de maternité, comme coordonnatrice de la recherche et des services aux membres. Son expérience a facilité la relance de deux comités et a permis d'offrir un soutien efficace à l'ensemble des comités.

Bien que le poste aux événements n'ait été comblé que partiellement, des conférences d'intérêt ont été tenues durant l'année et nous avons notamment réédité en février 2016 le traditionnel *Rendez-vous du Nouvel An*, une première depuis quelques années. Les *Grands Prix du génie-conseil québécois* ont également connu un succès salué par plusieurs participants.

En terminant, je tiens à remercier monsieur Robert Landry, président du conseil d'administration et tous les administrateurs pour leurs conseils et leur soutien, tous les bénévoles de comités pour leur travail indispensable, de même que l'équipe de la permanence pour son professionnalisme, son dévouement et les efforts importants investis dans la réalisation de notre plan stratégique.

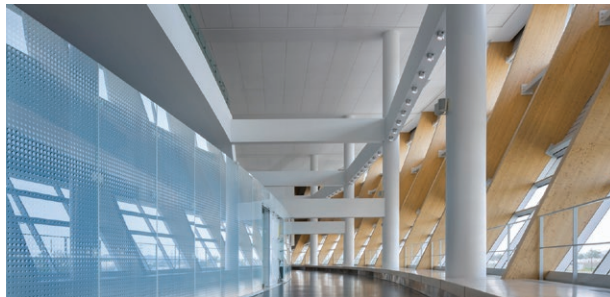


André Rainville, ing.

Président-directeur général

RAPPORT DES COMITÉS

COMITÉ AFFAIRES JURIDIQUES



LAURÉAT GRANDS PRIX 2016 – BÂTIMENT STRUCTURE
CENTRE VIDÉOTRON

Un an après le lancement des *Convention préliminaire de co-entreprise* et *Convention de co-entreprise*, le Comité Affaires juridiques (le « Comité ») les a révisées dans leur intégralité afin qu'elles reflètent de la façon la plus juste possible la réalité quotidienne des membres et qu'elles soient également le plus « passe-partout » possible. Ces modèles d'ententes (en français et en anglais) seront disponibles sous peu par le biais de l'AFG.

Le Comité a également mis l'accent sur la notion des clauses excessives et potentiellement abusives. Le groupe de travail

constitué à cet effet a identifié et classé par thématiques 182 clauses recensées. Le groupe de travail a par la suite révisé une quinzaine de clauses jugées les plus importantes qui se retrouvent dans les documents d'appels d'offres de plusieurs des principaux donneurs d'ouvrage. L'objectif était de remettre à l'AFG un document soulevant certaines des inquiétudes et préoccupations des firmes de génie-conseil relativement aux conséquences de l'application des clauses contractuelles, ainsi que d'une clause de rechange qui pourrait répondre tant aux préoccupations des firmes de génie-conseil qu'à leurs clients. Ce processus est maintenant complété et une analyse a été remise à l'AFG afin que celle-ci puisse entamer des discussions et des négociations avec les donneurs d'ouvrage.

Le Comité a interagi régulièrement avec les autres comités afin de répondre à leurs questions sur les difficultés rencontrés au sein de leurs sphères d'activités respectives.

Finalement, le Comité a organisé tel que par les années passées un déjeuner conférence, cette fois sur les règles entourant l'hypothèque légale et le cautionnement, et a publié quelques articles d'intérêt pour les membres dans l'Info-Conseil.

M^e Sadéka Hédaraly, Esq.

Présidente du comité

Conseillère juridique principale, AECOM

Le Comité Bâtiment a été relancé à l'automne 2015, avec une première réunion le 5 novembre. Le comité regroupe actuellement une quinzaine de membres et nous prévoyons accroître la participation.

RBQ : Deux membres du comité ont participé à une rencontre organisée à l'automne par la Régie du bâtiment du Québec sur le rehaussement des exigences en efficacité énergétique et les changements réglementaires à venir.

SQI : Le processus de consultation avec la Société québécoise des infrastructures (SQI), initié avant la relance du comité, s'est poursuivi. Plusieurs rencontres ont été tenues en 2015-2016 afin de discuter des modifications aux documents d'appels d'offres et de la mise à jour du Guide d'application du barème des honoraires pour contrats de services professionnels du gouvernement du Québec (1235-87) appliqué au domaine du bâtiment. Une révision du Guide a été publiée en avril 2016.

BIM / REVIT : Trois membres ont participé à une Table multi-sectorielle concernant la standardisation, la promotion et l'évolution du BIM. Cette Table regroupe plusieurs intervenants de l'industrie de la construction.

Clauses abusives et/ou problématiques : Les membres du Comité Bâtiment demeurent vigilants pour identifier les clauses particulières lors d'appels d'offres. Des actions ont été prises par l'AFG pour faire modifier les documents d'appels d'offres, un processus en continu.

COMITÉ BÂTIMENT



LAURÉAT GRANDS PRIX 2016 – BÂTIMENT MÉCANIQUE-ÉLECTRIQUE
CONSTRUCTION DU STADE DE SOCCER DE MONTRÉAL

Révision du Décret 1235-87 : Des propositions de modifications sont en préparation pour une présentation au Conseil du trésor. Parallèlement à cet exercice, le comité collaborera avec les membres des autres comités afin de soumettre une proposition pour la révision des taux horaires.

Le Comité Bâtiment tient à souligner la contribution de l'équipe permanente de l'AFG dans la relance du Comité Bâtiment ainsi que l'excellent suivi avec les membres de ce comité.

Serge Laurence, ing., LEED AP BD+C

Président du comité

Associé et Vice-Président, Bâtiment
Beaudoin, Hurens

COMITÉ ÉNERGIE



LAURÉAT GRANDS PRIX 2016 – INTERNATIONAL
KOUDIAT ACERDOUNE – ALIMENTATION EN EAU POTABLE EN ALGÉRIE

Le plan d'action du Comité Énergie était axé essentiellement autour d'un grand donneur d'ouvrage commun aux membres, Hydro-Québec (HQ), et l'entente sur la tarification des services AFG-HQ.

L'AFG a fait un excellent travail pour recruter de nouveaux membres, augmentant ainsi la participation aux réunions. L'assiduité a été très élevée et la dynamique s'est améliorée, de même que l'implication des membres. Le PDG de l'AFG, M. André Rainville, s'est également impliqué activement au Comité Énergie et dans les démarches auprès d'Hydro-Québec.

Plusieurs actions ont été entreprises pour rétablir un canal de communication avec Hydro-Québec.

En novembre, nous avons rencontré le nouveau pdg d'Hydro-Québec, M. Éric Martel, notamment pour présenter l'AFG et ses nouvelles orientations, et discuter de la vision d'HQ et de la relation d'affaires avec le génie-conseil québécois.

Une rencontre a également été tenue avec M. Réal Laporte. De plus, des fiches thématiques traitant de l'évaluation de performance des services d'ingénierie et de l'expertise québécoise ont été produites et transmises à Hydro-Québec.

Enfin, Hydro-Québec organise maintenant des rencontres annuelles avec les firmes, appelées Revues d'Affaires, qui constituent une belle plateforme pour discuter des évaluations de performance et autres enjeux. Ces rencontres étaient souhaitées par l'AFG.

Finalement, la relation d'affaires avec Hydro-Québec a évolué au cours des dernières années et la direction « Approvisionnement Stratégique » devient notre principal interlocuteur dans les discussions portant sur l'entente AFG-HQ. Le comité rencontre des représentants de ce groupe sur une base mensuelle pour clarifier et simplifier l'entente AFG-HQ. Certains points ont été réglés et les discussions se poursuivent. Le comité travaille activement à défendre une tarification juste et équitable, et à favoriser une approche pour réduire le coût global des projets.

Michel Lebeau, ing.

Président du comité
Associé, Vice-président Énergie, CIMA+

Le Comité Industrie a répondu à l'appel de ses membres en priorisant des activités avec des donneurs d'ouvrage et des institutions ou associations pouvant offrir des retombées concrètes dans notre secteur d'activité.

Ainsi, deux rencontres avec des donneurs d'ouvrage ont eu lieu cette année afin de se familiariser avec de nouveaux projets à venir :

- Gaz Métro – Projet du site de stockage et de regazéification de GNL à Bécancour;
- Corporation Internationale d'Avitaillement de Montréal (CIAM) – Projet de terminal de carburant aéroportuaire.

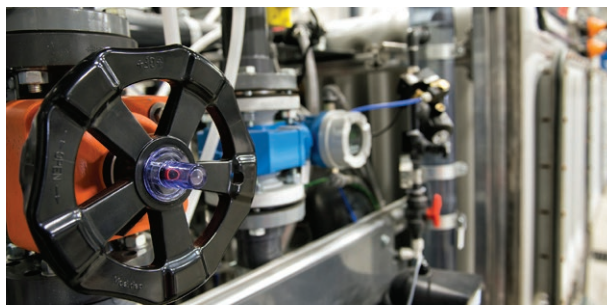
De plus, une rencontre avec Export Québec a permis à nos membres d'échanger avec quelques conseillers en affaires internationales afin de mieux comprendre les services à leur disposition.

Le Comité Industrie a aussi été proactif dans la prise de position de l'AFG concernant le projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada. Des mémoires ont été déposés dans le cadre des audiences publiques de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), en septembre 2015, de même que lors des consultations génériques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) qui ont débuté à l'hiver 2016.

Finalement, intéressé par l'évolution des politiques environnementales, le Comité Industrie a tenu des débats d'idées sur les thèmes suivants :

- La politique proposée par David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les

COMITÉ INDUSTRIE



LAURÉAT GRANDS PRIX 2016 – INDUSTRIE ET PRIX VISIONNAIRE
CONSERVATION ET RECYCLAGE DE L'EAU À L'USINE D'ABATTAGE ET DE DÉCOUPE DE PORCS D'OLYMEL À SAINT-ESPRIT

changements climatiques, à savoir la diminution de 37,5 % des GES par rapport aux émissions de 1990.

- Le marché du carbone réglementaire du Québec - Menaces et opportunités pour les entreprises québécoises, animé par Mustapha Ouyed, qui siégeait comme représentant de Golder Associés.
- La nouvelle Politique énergétique 2030 du gouvernement du Québec et ses impacts potentiels sur notre industrie.

Ces discussions ont permis des échanges très intéressants sur des sujets d'intérêt communs aux membres du comité.

Alexandre Bélisle, ing.

Président du comité
Directeur d'ingénierie – Pipeline,
Johnston-Vermette Groupe Conseil inc.

COMITÉ MUNICIPAL



LAURÉAT GRANDS PRIX 2016 – INFRASTRUCTURES URBAINES
USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE J.-M.-JEANSON
DE SHERBROOKE

Principal secteur visé par la Commission Charbonneau, les firmes œuvrant dans le domaine municipal ont toutes été très discrètes dans la défense de leurs intérêts d'affaires.

Le marché du génie-conseil en municipal a connu un profond bouleversement depuis l'adoption de la Loi 106 en 2002. Alors qu'auparavant les firmes de génie étaient considérées par les donneurs d'ouvrage comme des professionnels essentiels à l'élaboration et à l'exécution des projets, aujourd'hui, elles ne sont pas toujours considérées à leur juste valeur. Le monde municipal a également changé depuis quelques années et les

règles font en sorte que le contrôle des budgets d'honoraires devient parfois, aux yeux de certains, le seul indicateur de la réussite d'un projet. Aujourd'hui, le prix est un critère prépondérant lors de l'octroi des mandats.

Le contexte du marché est très difficile actuellement. Les prix soumis sont souvent en bas du coûtant et certaines firmes ont abandonné le marché municipal, qui n'est plus rentable.

Le Comité Municipal s'est réuni en janvier 2016, pour la première fois depuis 2012. Nous avons tenu quatre (4) rencontres pour établir principalement notre plan d'action. Essentiellement, le plan d'action vise à ce que les firmes reprennent la parole publiquement et que l'AFG fasse des représentations auprès des organismes comme le gouvernement du Québec (Conseil du trésor et ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire) et les municipalités, afin d'expliquer que la qualité des projets à long terme est primordiale et que les ingénieurs-conseils sont les mieux placés pour aider les donneurs d'ouvrage à atteindre cet objectif.

Conséquemment, la relation entre les firmes et les donneurs d'ouvrage doit changer et reposer sur une confiance mutuelle.

Gaétan Demers, ing., M. Urb.

Président du comité

Vice-président, Infrastructures, Québec, WSP

Les discussions du comité se sont concentrées sur les relations avec le ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET), principal donneur d'ouvrage commun des membres. Le comité a été très actif cette année grâce à une excellente participation et des échanges réguliers avec le Ministère.

Des fiches thématiques ont été développées et transmises au MTMDET afin d'exposer des problématiques et de proposer des pistes de solutions. Les sujets qui ont été abordés sont la négociation d'honoraires, la gestion des avenants, l'évaluation du rendement des fournisseurs (ERF) et les délais de traitement des factures ainsi que les délais de paiement.

Cette année fut également marquée par la reprise des rencontres de la Table d'échanges avec le Ministère qui n'avaient pas eu lieu depuis juin 2013. Plusieurs sujets furent abordés lors de la rencontre de février 2016, notamment les changements liés à l'entrée en vigueur de l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario, les dépenses admissibles, ainsi que la classification et la rémunération des ressources dans les contrats d'ingénierie.

Les discussions se poursuivent afin de trouver des solutions aux diverses problématiques soulevées. M. André Rainville, PDG de l'AFG, a été grandement impliqué au sein du comité et dans les démarches et suivis auprès du MTMDET.

COMITÉ TRANSPORT



LAURÉAT GRANDS PRIX 2016 – PME GÉNIE-CONSEIL
RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES ET EMBELLISSEMENT
AU CENTRE-VILLE DE SHAWINIGAN

Enfin, nous avons soumis plusieurs propositions de modifications en vue de l'édition 2016 du Cahier des charges et devis généraux (Infrastructures routières – Construction et réparation).

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du comité pour leur participation et leur contribution aux discussions et aux travaux du comité. Je remercie tout particulièrement M. Pierre Seutin d'avoir accepté de prendre la relève à la présidence du comité.

Martin Héту, ing., D.E.S.S.

Président du comité

Vice-président, Transport, Québec, WSP

FORUM DES JEUNES PROFESSIONNELS



L'AURÉAT GRANDS PRIX 2016 – RELÈVE DU GÉNIE-CONSEIL
CONTRÔLE ET RÉSEAUTIQUE D'UN NOUVEAU PARC ÉOLIEN
EN ONTARIO, PAR JIMMY CHUN TAI CHAN, ING.

Le *Forum des jeunes professionnels* de l'AFG a maintenu ses activités de développement professionnel et de réseautage pour la relève (les employés de 35 ans et moins) des différentes firmes de l'AFG en organisant cette année quatre conférences, cinq visites techniques et quatre activités de réseautage à Montréal.

Deux conférences, deux visites techniques et une activité de réseautage ont été organisées à Québec.

Le comité des relations externes a également organisé l'une des conférences à Montréal en partenariat avec le Conseil du bâtiment durable du Canada – Section Québec, de même que deux

des activités de réseautage avec différentes organisations ayant des champs d'intérêt connexes à ceux du FORUM.

Les activités du FORUM sont par ailleurs ouvertes aux étudiants et aux jeunes professionnels des firmes de génie-conseil non-membres de l'AFG, en prévoyant des tarifs différents.

Au printemps, pour la première fois au cours des dernières années, des jeunes professionnels ont également répondu à des demandes d'étudiants pour livrer des présentations sur la profession d'ingénieur-conseil et le secteur du génie-conseil dans deux universités, soit Polytechnique et l'Université Concordia.

Par ailleurs, le comité du projet *Parallèle 40* est aussi demeuré actif pour une deuxième année et l'équipe s'est même agrandie pour permettre d'organiser la deuxième phase des activités d'embellissement de l'autoroute Métropolitaine (dont la peinture des colonnes) qui aura lieu à l'été 2016 dans la zone adjacente aux travaux de 2015.

Finalement, le FORUM a participé aux débats liés à certains enjeux de l'industrie en se positionnant et en manifestant les opinions et les intérêts de la relève, entre autres au conseil d'administration de l'AFG où un siège est réservé à un représentant des jeunes professionnels.

Véronique Barry, ing.

Présidente du comité
Ingénieure - Ouvrages d'art, CIMA+



PARALLÈLE 40

ÉVÉNEMENTS 2015-2016

RAPPORT ANNUEL 2015-2016



5@7 RÉSEAUTAGE – NOVEMBRE 2015



PROGRAMME DE REMBOURSEMENT
VOLONTAIRE – NOVEMBRE 2015



BIOMÉTHANISATION (GAZ MÉTRO) – NOVEMBRE 2015

ÉVÉNEMENTS 2015-2016



CLÉMENT JODOIN (CANADIENS DE MONTRÉAL) – FÉVRIER 2016



ÉVÉNEMENTS 2015-2016



RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE
(STEIN MONAST) - AVRIL 2016



PIERRE BABINEAU (SQI) - AVRIL 2016



GRANDS PRIX DU GÉNIE-CONSEIL QUÉBÉCOIS - MAI 2016

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT
ANNUUEL
2015-2016

ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2016 ET 2015

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres du conseil d'administration de
Association des firmes de génie-conseil - Québec

Nous avons procédé à l'examen du bilan de l'Association des firmes de génie-conseil - Québec au 31 mars 2016, ainsi que des états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les états financiers du 31 mars 2015 ont été examinés par un autre CPA auditeur, CA.

/S/ Nadon Lemay Desrochers S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Par Normand Desrochers, CPA auditeur, CA

Laval, 24 mai 2016

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2016 ET 2015



ASSOCIATION DES FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL - QUÉBEC

RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016
(NON AUDITÉ)

	2016	2015
PRODUITS		
Cotisations (annexe 1)	629 838 \$	480 277 \$
Activités de promotion de la profession	128 933	124 207
Déjeuners-causeries, colloques, assemblée annuelle et rencontres régionales	29 944	80 143
Ententes de partenariat	13 579	19 508
Publications	4 790	11 510
Revenu de placement	1 091	3 334
Autres	262	133
	<u>808 437</u>	<u>719 112</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	206 265	300 651
Projets spéciaux (annexe 2)	118 283	55 019
Frais d'activités de promotion de la profession	104 582	109 322
Loyer, taxes et permis	70 294	67 836
Honoraires professionnels	62 119	41 143
Frais des déjeuners-causeries, colloques, assemblée annuelle et rencontres régionales	27 094	38 299
Publicité, promotion, relations publiques et représentation	20 669	13 939
Frais de bureau	12 793	24 390
Frais de déplacement et d'assemblées	6 429	6 709
Publications	4 726	6 722
Assurances	2 737	2 248
Amortissement des immobilisations corporelles	1 667	3 609
Créances irrécouvrables	1 639	-
Intérêts et frais bancaires	1 424	1 757
Prime de départ	-	182 500
Dons	-	2 027
	<u>640 721</u>	<u>856 171</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>167 716 \$</u>	<u>(137 059) \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2016 ET 2015



ASSOCIATION DES INGÉNIEURS-CONSEILS DU QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016
(NON AUDITÉ)

	Non affecté	Investi en immobilisations corporelles	2016	2015
SOLDE AU DÉBUT	195 837 \$	1 667 \$	197 504 \$	334 563 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>169 383</u>	<u>(1 667)</u>	<u>167 716</u>	<u>(137 059)</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>365 220</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>365 220</u></u> \$	<u><u>197 504</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2016 ET 2015



ASSOCIATION DES INGÉNIEURS-CONSEILS DU QUÉBEC

BILAN
31 MARS 2016
(NON AUDITÉ)

	2016	2015
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	271 690 \$	5 845 \$
Encaisse à taux élevé et dépôts à terme 1,6 %	151 930	150 688
Débiteurs (note 3)	56 639	101 735
Frais imputables au prochain exercice	11 757	22 218
	<u>492 016</u>	<u>280 486</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	<u>-</u>	<u>1 667</u>
	<u>492 016 \$</u>	<u>282 153 \$</u>
PASSIF		
COURT TERME		
Comptes fournisseurs et frais courus	51 403 \$	40 699 \$
Revenus reportés (note 4)	75 393	43 950
	<u>126 796</u>	<u>84 649</u>
ACTIF NET		
Non affecté	365 220	195 837
Investi en immobilisations corporelles	-	1 667
	<u>365 220</u>	<u>197 504</u>
	<u>492 016 \$</u>	<u>282 153 \$</u>

APPROUVÉ


_____, président


_____, trésorier

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2016 ET 2015



ASSOCIATION DES INGÉNIEURS-CONSEILS DU QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016
(NON AUDITÉ)

	2016	2015
FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	167 716 \$	(137 059) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>1 667</u>	<u>3 609</u>
	169 383	(133 450)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 5)	<u>97 704</u>	<u>52 869</u>
	267 087	(80 581)
INVESTISSEMENT		
Encaisse à taux élevé et dépôts à terme	<u>(1 242)</u>	<u>51 880</u>
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	265 845	(28 701)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>5 845</u>	<u>34 546</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>271 690</u></u> \$	<u><u>5 845</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2016 ET 2015



ASSOCIATION DES INGÉNIEURS-CONSEILS DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

(NON AUDITÉ)

1. STATUT, CHANGEMENT DE NOM ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Association des firmes de génie-conseil - Québec (l'Association) a été constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les sociétés par actions du Québec et est un organisme sans but lucratif exempt d'impôt sur le revenu. Le 18 juin 2015, l'Association a obtenu des statuts de modification changeant son nom de Association des ingénieurs-conseils du Québec à Association des firmes de génie-conseil - Québec. Son objectif consiste à sauvegarder et à promouvoir les intérêts des firmes et du secteur du génie-conseil.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les NCOSBL exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. La direction juge que ses estimations sont appropriées. Cependant, les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont réévaluées de façon continue et les changements sont comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits

L'Association utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Association est raisonnablement assurée de sa réception.

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2016 ET 2015



ASSOCIATION DES INGÉNIEURS-CONSEILS DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2016
(NON AUDITÉ)

2. PRINCIPALES METHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Les revenus de placements sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où ils sont gagnés.

Les revenus provenant des activités de promotion de la profession sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où les activités sont tenues.

Les revenus de cotisations sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

3. DÉBITEURS

	2016	2015
Comptes clients	52 759 \$	86 741 \$
Taxes de vente	3 880	14 994
	<u>56 639 \$</u>	<u>101 735 \$</u>

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2016 ET 2015



ASSOCIATION DES INGÉNIEURS-CONSEILS DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

(NON AUDITÉ)

4. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés sont constitués des produits d'activités de promotion de la profession et des cotisations spéciales destinées à couvrir certaines charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations sont :

	2016	2015
Solde au début	43 950 \$	1 500 \$
Montant constaté à titre de produits	(43 950)	(1 500)
Montant reçu à titre de produits d'activités de promotion de la profession pour l'exercice suivant	38 625	43 950
Montant reçu à titre de cotisations spéciales pour l'exercice suivant	36 768	-
Solde à la fin	<u>75 393 \$</u>	<u>43 950 \$</u>

5. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2016	2015
Débiteurs	45 096 \$	70 470 \$
Frais imputables au prochain exercice	10 461	(10 707)
Créditeurs	10 704	(18 844)
Revenus reportés	31 443	11 950
	<u>97 704 \$</u>	<u>52 869 \$</u>

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2016 ET 2015



ASSOCIATION DES INGÉNIEURS-CONSEILS DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2016
(NON AUDITÉ)

6. ENGAGEMENT

L'Association loue un local en vertu d'un contrat de location-exploitation échéant en septembre 2018. Les versements exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2017	66 902 \$
2018	66 902
2019	33 451
	<u>167 255 \$</u>

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association est exposée à divers risques financiers. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de risque de l'Association au 31 mars 2016.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'Association est exposée au risque de crédit par ses débiteurs car elle consent du crédit à ses clients dans le cours normal des activités. Un client représentant 70 % (un client représentant 51 % en 2015) des comptes clients constitue une certaine concentration de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Association est exposée à ce risque principalement en regard de ses crédateurs.

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2016 ET 2015



ASSOCIATION DES INGÉNIEURS-CONSEILS DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

(NON AUDITÉ)

7. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La société est exposée au risque de taux d'intérêt par ses dépôts à terme qui portent intérêt à taux fixe. Les instruments financiers à taux fixe assujettissent la société à un risque de juste valeur.

8. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant. Les états financiers au 31 mars 2015 ont été examinés par une autre CPA auditeur, CA.

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2016 ET 2015



ASSOCIATION DES INGÉNIEURS-CONSEILS DU QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016
(NON AUDITÉ)

	2016	2015
ANNEXE 1 - REVENU DE COTISATIONS		
Cotisations des membres	709 466 \$	648 543 \$
Cotisations des membres associés	13 887	9 561
Cotisations spéciales	120 948	-
Remises AFIC	(214 463)	(177 827)
	<u>629 838 \$</u>	<u>480 277 \$</u>
ANNEXE 2 - PROJETS SPÉCIAUX		
Conseil stratégique et plan de communication	118 283 \$	29 773 \$
Dépôt de mémoires - commission d'enquête	-	15 134
Dépôt de mémoires - projet de loi	-	8 601
Autres	-	1 511
	<u>118 283 \$</u>	<u>55 019 \$</u>

PUBLICATIONS

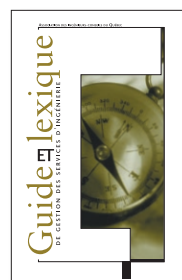
RAPPORT ANNUEL 2015-2016

L'Association édite diverses publications relatives aux affaires administratives et contractuelles en collaboration avec ses membres et ses partenaires. Certaines publications sont téléchargeables gratuitement sur le site Internet de l'AFG. Pour la liste complète des publications disponibles, visitez le www.afg.quebec.



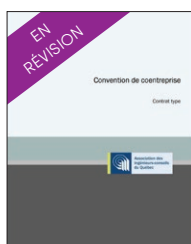
BARÈME DES HONORAIRES

Le Barème des honoraires de l'AFG regroupe et définit clairement les éléments à considérer pour établir des contrats de services entre client et ingénieur. Un outil de référence pour la négociation des honoraires des services professionnels d'ingénierie. Le barème a fait l'objet d'une révision en 2013, notamment afin d'y intégrer les services environnementaux. Disponible en anglais.



GUIDE ET LEXIQUE DE GESTION DES SERVICES D'INGÉNIEURIE

Ce guide définit l'étendue des services à rendre par les ingénieurs-conseils à chaque étape d'un projet et présente les classes d'estimation des coûts. Il inclut également un lexique des 122 principaux termes utilisés en gestion de projets d'ingénierie. Disponible en anglais.



CONVENTION (PRÉLIMINAIRE) DE COENTREPRISE

Les documents *Convention préliminaire de coentreprise* et *Convention de coentreprise* sont des contrats types conçus par les membres du Comité Affaires juridiques de l'AFG. Ces modèles visent de mettre à la disposition des firmes d'ingénierie un document répondant aux normes contractuelles et de faciliter la conclusion d'ententes de partenariat (consortiums). Disponible en anglais.



LIGNES DIRECTRICES EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE

Les *Lignes directrices de l'AFG en matière d'éthique* encouragent l'adoption des meilleures pratiques dans le secteur du génie-conseil. Afin de maintenir des normes élevées communes à tout le secteur du génie-conseil, les membres de l'Association réitèrent leur engagement envers les meilleures pratiques en souscrivant à ces lignes directrices inspirées des plus hauts standards internationaux.



GUIDE D'APPLICATION DU BARÈME DES HONORAIRES (1235-87) – BÂTIMENT

Dans l'objectif d'obtenir une uniformité de traitement et d'établir clairement les livrables inclus dans chacune des étapes d'un projet et définis au décret 1235-87, le Comité Bâtiment de l'AFG a élaboré, avec la collaboration de la Société québécoise des infrastructures (SQI), un guide d'application du décret 1235-87 pour le domaine du bâtiment.



NORME CDAO (3^e ÉDITION)

Cette norme propose une méthode d'identification des calques pour faciliter l'échange des dessins et des informations entre les partenaires d'un projet. Reconnue comme une référence dans le domaine du bâtiment, de la construction et du génie civil.

ÉQUIPE DE LA PERMANENCE

RAPPORT
ANNUEL
2015-2016

ANDRÉ RAINVILLE, ing.
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
arainville@afg.quebec
514 871.2229, poste 23

PIERRE NADEAU
DIRECTEUR DES COMMUNICATIONS
pnadeau@afg.quebec
514 871.0589, poste 28

FLORÈNE KAKUNZE
COORDONNATRICE DE LA RECHERCHE ET DES SERVICES AUX MEMBRES
fkakunze@afg.quebec
514 871.0589, poste 22

VÉRONIQUE PLEAU
ADJOINTE ADMINISTRATIVE
vpleau@afg.quebec
514 871.0589, poste 21





ASSOCIATION
DES FIRMES DE
GÉNIE-CONSEIL
QUÉBEC

1440, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 930
Montréal (Québec) H3G 1R8
Tél. : 514 871.2229 • Téléc. : 514 871.9903
info@afg.quebec

afg.quebec